

# Marc Coucke dribble tout le monde et rachète le Sporting d'Anderlecht

## LE RÉSUMÉ

Marc Coucke va reprendre **70% des parts** du RSC Anderlecht, contrôlé par la famille Vanden

Stock-Collin.

Pour éviter tout conflit d'intérêts, il va devoir vendre le **KV Ostende** dont il est propriétaire.

Reste à voir ce que feront les **minoritaires**.

Étienne Davignon et Alexandre Van Damme devraient rester à bord.

MARTIN BUXANT, JEAN-FRANÇOIS SACRÉ ET BENJAMIN EVERAERT

L'atmosphère plutôt compassée du Stade Constant Vanden Stock va-t-elle devenir grand-guignolesque suite au rachat du Sporting d'Anderlecht par Marc Coucke?

En tout cas, le truculent propriétaire du KV Ostende, qui n'hésite pas à mettre le feu dans les business seats du club côtier, a pris tout le monde de court en concluant un accord pour la reprise de 70% du capital du club mauve et blanc. C'est la surprise du chef. Mercredi, le conseil d'administration du RSCA s'est penché sur les candidats à la reprise et c'est donc le fondateur d'Omega Pharma qui a été retenu pour entrer en négociation exclusive pour le rachat du plus grand club de football du pays, contrôlé depuis 46 ans par les familles Vanden Stock-Collin à hauteur de 45%.

Toutes les offres émanaient d'investisseurs belges. Exit donc celle de Johan Beerlandt (Besix), de concert avec ses actionnaires égyptiens, ainsi que celle du consortium composé du patron de Woestijnvis Wouter Vandenhoute, de deux managers belges du fonds d'investissement CVC et de l'ancien patron de bpost Johnny Thijs. Et puis surtout, Marc Coucke laisse sur place le favori: le CEO de

Ghelamco, Paul Gheysens, qui voulait reprendre le club et au passage appuyer son projet de stade national sur le parking C du Heysel en y faisant jouer Anderlecht. Mais les relations entre Ghelamco et Anderlecht se sont tendues depuis que le club a fait savoir, en février dernier, que le projet de stade de Ghelamco, tel qu'il lui était présenté, ne lui convenait pas. L'offre effectuée par Gheysens valorisait Anderlecht juste en dessous des 100

millions d'euros.

Conséquence de sa prise de pouvoir sur le club du Parc Astrid, l'entrepreneur flamand s'est engagé à revendre le KV Ostende, dont il est le propriétaire. Le règlement des licences interdit en effet à un investisseur d'avoir une influence majeure sur deux clubs évoluant au même niveau de compétition. Cette vente devra être conclue avant le 15 février 2018 au plus tard. C'est en effet la date à laquelle les clubs doivent rentrer leur dossier annuel pour obtenir leur licence professionnelle. À noter que les deux clubs se rencontreront en championnat... le week-end précédent. Autrement dit, la vente d'Ostende devra être actée avant.

Qui pourrait acquérir le club côtier? En coulisse, les regards se portent sur Bart Versluys, un proche de Marc Coucke. Patron du groupe de construction homonyme, dont Marc Coucke détient 50% des parts, Versluys

a rénové le stade d'Ostende - rebaptisé Versluys Arena - et est son principal sponsor. En attendant, à Ostende, on ne décolère pas. Le bourgmestre Johan Vande Lanotte (sp.a) a qualifié de «gifle» pour la ville le départ de Marc Coucke.

## Quid des minoritaires?

Si Marc Coucke reprend 70% d'Anderlecht, le solde restera entre les mains d'actionnaires minoritaires. Ceux-ci doivent indiquer s'ils souhaitent rester à bord ou non et selon quelles modalités. Ainsi, selon nos informations, Étienne Davignon (qui détient 2,45% des parts) restera fidèle au club. Toujours selon nos sources, Alexandre Van Damme, un des gros actionnaires d'AB InBev, qui détient 16% des parts du RSCA, se réjouit de l'issue de cette saga, car à l'offre financière s'ajoute un projet sportif solide. L'homme d'affaires entend consulter les autres actionnaires mais se

dit prêt à rester dans le tour de table des minoritaires. L'argent n'étant pas trop un souci pour Marc Coucke, il y a fort à parier que la partie cash de son offre doit être intéressante pour les minoritaires qui souhaitent vendre, même si, paraît-il, elle n'était pas plus attrayante financièrement que celle de Gheysens.

Pour autant qu'ils soient en société, il était urgent, pour ces petits actionnaires vendeurs,

de le faire. Dans le cadre de la réforme de l'impôt des sociétés, les règles de taxation sur les plus-values vont en effet changer le 1<sup>er</sup> janvier. Les plus-values sur actions seront exonérées de l'impôt des sociétés pour les détenteurs d'au moins 10% des actions ou si la valeur de ces actions est supérieure ou égale à 2,5 millions d'euros. En résumé, si ces petits actionnaires ne vendaient pas avant le 31 décembre, leur plus-value sur la vente du RSCA aurait été imposée à un taux équivalent à celui de l'impôt des sociétés (environ 30%).

Côté management, enfin, l'actuel président Roger Vanden Stock (75 ans) pourra décider s'il reste en place de manière temporaire. La question de la succession de Herman Van Holsbeeck, le manager sportif, qui a lié son sort à celui son président, est aussi réglée, puisque Marc Coucke emmènera à terme dans ses valises Luc Devroey, l'actuel directeur sportif d'Ostende, un poste qu'il a également occupé de 2007 à janvier 2011... chez le grand club rival d'Anderlecht, le FC Bruges.

Roger Vanden Stock s'est dit satisfait d'avoir trouvé cet accord: «La nouvelle majorité m'a convaincu qu'elle est vraiment préoccupée par l'avenir de ce club, de ses jeunes, de ses joueurs, de ses employés et - last but not least - de ses supporters, a-t-il commenté. Tant leur vision sportive que leur capacité financière laissent présager le meilleur pour le club.»

**«La nouvelle majorité m'a convaincu qu'elle est vraiment préoccupée par l'avenir de ce club.»**

ROGER VANDEN STOCK PRÉSIDENT DU RSC ANDERLECHT

## Le joueur d'échecs a la bosse des maths

Ses tenues vestimentaires hautes en couleur donnent un aperçu de sa personnalité truculente et joviale. Mais résumer Marc Coucke à ses qualités d'amuseur public - il pousse volontiers la chansonnette après les matchs du KV Ostende - serait pour le moins réducteur. Depuis son enfance, le Gantois est connu pour sa **mémoire phénoménale et sa bosse des maths**. À 7 ans, il gagne ses premiers revenus en portant les transats des vacanciers sur la plage d'Ostende. À 10 ans, il achète ses premières... obligations d'État. Joueur d'échecs émérite depuis la préadolescence, Marc Coucke a le **don de flairer**

les bons coups avant les autres.

L'exemple d'Omega Pharma, ou plus récemment du rachat d'Etixx à Perrigo, est là pour en témoigner. Et s'il est toujours aux premiers rangs quand il s'agit de faire la fête, il ne prend pas pour autant les affaires à la rigolade.

Marc Coucke est du reste du genre **hyperactif**. Un dossier en cours est toujours prioritaire, même en vacances. Et il travaille souvent la nuit pour être au calme. Manager dans l'âme, Marc

Coucke sait aussi s'entourer de **collaborateurs aussi dévoués qu'efficaces**. L.V.D.

## Le vendeur de shampoing

Pharmacien de formation, Marc Coucke se lance, pendant son service militaire en 1987, dans la vente de shampoing avec son ami Yvan Vindevogel. Les deux associés empruntent de l'argent pour doter l'entreprise d'un capital de 300.000 FB (7.500 euros). Le principe est simple: ils achètent du shampoing en **bidons de 5 litres** et le revendent en **plus petits conditionnements** dans les officines. Omega Pharma se diversifiera très vite dans les médicaments sans ordonnance. La croissance est au rendez-vous, au point d'attirer l'attention d'une société néerlandaise, qui propose de racheter Omega Pharma contre 100 millions de francs pour chaque associé. **Yvan Vindevogel accepte, Marc Coucke refuse**. Et emprunte 100 millions de francs pour racheter les parts de son associé. C'est le début d'une histoire de près de 20 ans jalonnés de nombreuses acquisitions.

## Ses participations

Depuis la vente d'Omega Pharma à Perrigo en 2013, Marc Coucke veille à diversifier ses investissements. Via sa société d'investissement **Alychlo**, il a ainsi **multiplié les prises de participation dans des projets innovants** — des start-ups actives dans la pharma ou les biotechs — ou assouissant ses passions personnelles — le sport et le tourisme. Outre les projets emblématiques de Pairi Daiza et Durbuy Aventures (lire ci-dessous), Marc Coucke possède 95,4 % du capital de la société **Ecuphar** (santé animale) et des participations substantielles dans la start-up **MyDiagnostica** (56,5 %), dans l'entreprise de construction **Versluys** (50 %), dans le fabricant de bracelets intelligents **Embracelet** (30,4 %) ou encore dans la société pharmaceutique liégeoise **Mithra** (16,5%). Le rachat du Sporting d'Anderlecht l'obligera à revendre les 98,8% qu'il détient dans le KV Ostende.

## Les plaintes

La vente d'Omega Pharma à Perrigo, en 2013, a donné lieu à une succession d'actions en justice autour de Marc Coucke. Le repreneur a lancé les hostilités fin 2016 en déposant plainte contre Marc Coucke et le fonds Watterman, à qui il reproche d'avoir gonflé le chiffre d'affaires d'Omega Pharma en y intégrant des stocks. Plainte que Marc Coucke a retournée en mai dernier contre Perrigo en l'accusant de ne pas avoir agi de bonne foi dans le cadre de la cession. Le dernier épisode remonte à la mi-novembre, avec une action intentée par le gestionnaire d'actifs **Carmignac** contre Perrigo et ses anciens managers, dont Marc Coucke, visés pour les dommages subis à la suite d'**informations trompeuses** publiées en 2015.

## Quelques coups fumants

Il y a belle lurette que Marc Coucke multiplie les «coups», se fiant à un flair qui l'induit rarement en erreur. Tout a été dit sur la saga **Omega Pharma**, qui démarre avec le rachat des parts de son associé Yvan Vindevoel. Mais c'est surtout depuis la vente de l'entreprise au groupe irlandais Perrigo que le flamboyant homme d'affaires enchaîne les opérations spectaculaires, non seulement dans le sport (voir par ailleurs), mais aussi dans le tourisme ou la pharma. C'est lui qui, en septembre 2015, acquiert 30 % du capital du parc animalier **Pairi Daiza**, permettant ainsi à son fondateur, Eric Domb, d'assouvir son désir de quitter la Bourse. Un an plus tard, il jette son dévolu sur la plus petite ville du monde, Durbuy. Il y investit quelque 50 millions d'euros pour racheter les parcs **Durbuy Adventure** et **La Petite Merveille**, un camping, des commerces et de l'horeca, dont le **Sanglier des Ardennes**. Marc Coucke reste néanmoins un pharmacien dans l'âme. En octobre 2016, il injecte 40 millions d'euros dans la société liégeoise **Mithra**, dont il devient le président. Un gage de crédibilité, selon son CEO François Fornieri.

## Foot, basket, vélo: ses marottes sportives

Marc Coucke assouvit depuis longtemps sa passion pour le sport en y injectant des fonds. Ses premières amours sportives se rapportent au cyclisme, avec l'équipe **Omega Pharma**, qu'il a soutenue entre 2003 et 2013 avant de revenir dans le milieu en sponsorisant l'équipe **Etixx-Quick Step** en 2015. Le rachat d'Etixx, ex-filiale d'Omega Pharma reprise à... Perrigo, le pousse à investir dans le sponsoring en Wallonie. Plus exactement au club de basket des **Castors de Braine**, qui peuvent du coup recruter Ann Wauters, la

meilleure joueuse belge de l'histoire. Depuis quatre ans, l'entrepreneur en série s'intéresse également au football. En 2013, il rachète le Club d'Ostende, dont il se dit un fervent supporter. *«Je ne pense pas que je quitterai un jour le KVO»*, disait Marc Coucke en juin dernier dans une interview au

*Laatste Nieuws*. Sans doute était-il sincère à ce moment-là. Mais il ne faut jamais dire jamais... Et puis, on a tendance à l'oublier, mais Marc Coucke possède toujours 5% du capital du **Loos**, le club de foot de Lille. Il a même été pressenti l'an dernier pour succéder à Michel Seydoux à la présidence du club nordiste, avant de faire marche arrière et de quitter le conseil d'administration, officiellement pour ne pas provoquer un conflit d'intérêts au cas où Ostende et le Loos se qualifieraient pour la Coupe d'Europe.

## Sa fortune

# 558 millions €

La vente d'Omega Pharma à l'américain Perrigo avait permis à Marc Coucke d'entrer dans le club fermé des milliardaires, avec une fortune estimée à 1,2 milliard d'euros. Mais ses investissements divers ont depuis lors divisé sa fortune en deux, la ramenant à 558 millions d'euros.